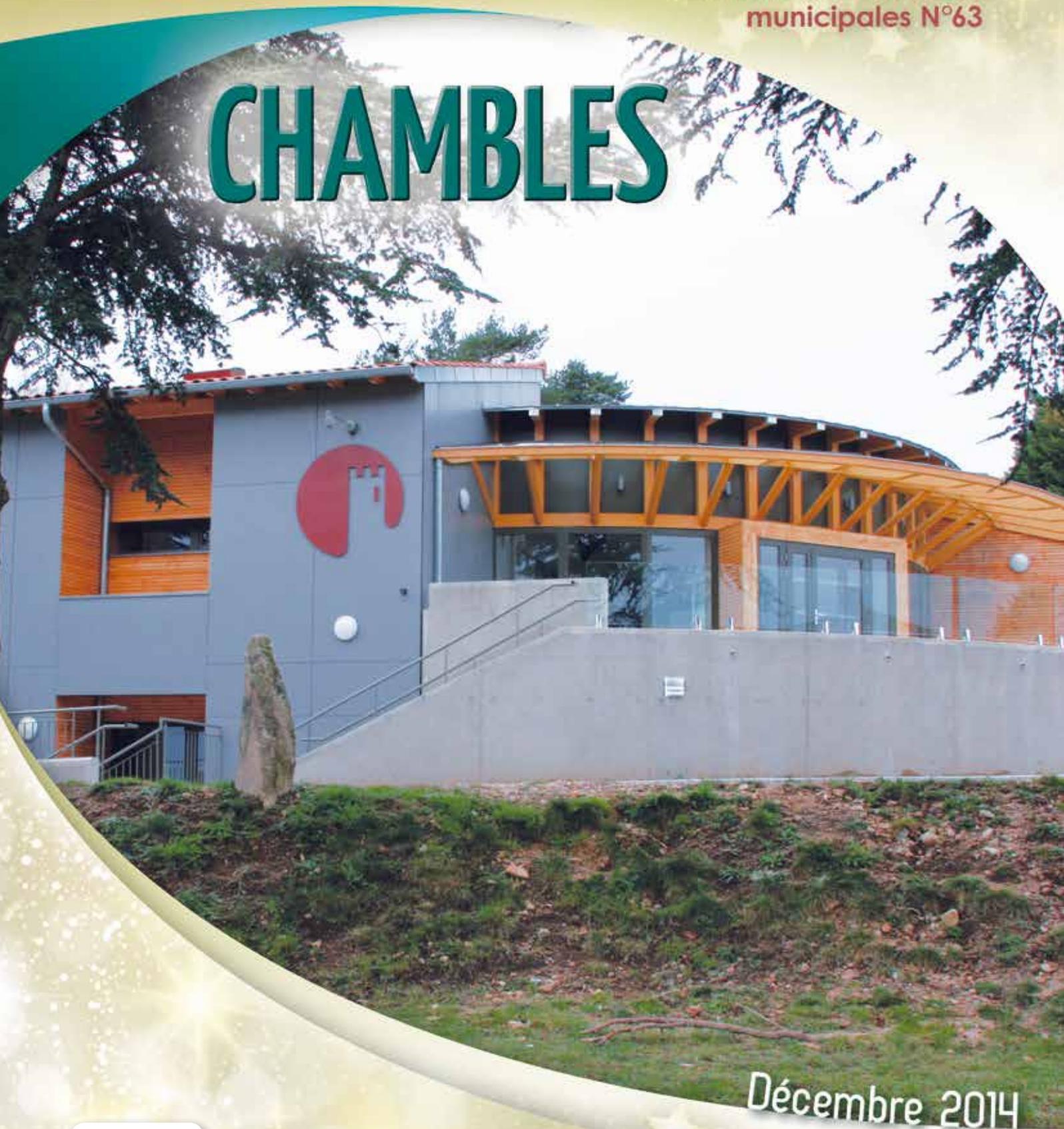


L'Echo de la Tour

Bulletin d'informations
municipales N°63

CHAMBLES



Décembre 2014

Le mot du Maire

« La maison des associations : vers la fin des travaux..... »

Après un peu plus d'un an de travaux de construction de la maison des associations (MDA), nous entrons dans la dernière phase : celle de la démolition de l'ancien Foyer Rural et la construction du préau. Les aménagements extérieurs, en particulier les travaux de voirie, devraient se faire fin du premier trimestre 2015.

En dépit de quelques retards inopportuns dus à certains corps de métier, le planning des travaux du bâtiment a globalement été respecté grâce à une implication forte des élus (en particulier du premier adjoint) et de l'équipe de maîtrise d'œuvre placée sous la responsabilité d'Aline Duverger.

En parallèle, le projet de la chaufferie bois, commune à la MDA et au groupe scolaire, a été réalisé. Après quelques ajustements et réglages inévitables de début d'exploitation, la chaufferie est désormais opérationnelle.

Pour plus de lisibilité des noms ont été affectés aux différentes salles :

- au rez de chaussée bas se trouvent la « salle multi-activités » disponible à l'ensemble des associations pour des activités diverses ainsi que la « salle Club amitié loisirs » avec un espace réservé aux travaux de poterie et peinture.
- au rez de chaussée haut se trouvent la « salle d'évolution » réservée à toutes les activités sportives nécessitant des tapis de sol ainsi que la « salle Foyer Rural » confiée en gestion à l'association du même nom, espace destiné dès l'origine du projet à remplacer l'ancien bâtiment obsolète et dangereux.

Des conventions d'utilisation des salles ont été signées avec l'ensemble des associations utilisatrices de ces locaux.

Nous avons souhaité que les anciens aient la primeur du nouveau site .Ainsi, la première manifestation conviviale se déroulant dans le nouveau bâtiment fut le repas des anciens le 14 novembre dans la salle « Foyer Rural ». La qualité et la fonctionnalité de l'ensemble des équipements ont reçu l'approbation quasi unanime des invités présents qui ont, entre autres, apprécié « l'ambiance chaleureuse et le bon goût de la décoration ainsi que l'excellente insonorisation, ».

Toutes les activités qui se déroulaient dans l'ancienne salle du Foyer ainsi que les activités sportives (scolaires, GV, judo zumba...) ont été transférées dans le nouveau local. Globalement les premières impressions sont positives même si tout changement dans les habitudes est souvent perturbant et générateur d'inconfort .Les usagers feront surement l'effort de s'adapter pour s'approprier judicieusement les espaces mis à leur disposition.

Dans le cadre de la gestion de la salle « Foyer Rural », ce local et ses équipements seront disponibles à la location pour des manifestations privées ou /et familiales des seuls habitants de la commune.

La municipalité est fière de cette réalisation qui restera un investissement exceptionnel pour la décennie.

Nous l'avons voulue pour les associations, pour les enfants de l'école et enfin pour la population chamblouse.

Nous demandons à chaque association de prendre le plus grand soin des locaux, de les laisser propres après chaque utilisation et de signaler toute anomalie constatée.

Nous restons à votre écoute pour d'éventuels réglages dans le fonctionnement.

Je vous donne rendez-vous le vendredi 9 janvier 2015 à partir de 19 heures pour la cérémonie des vœux de la municipalité dans la salle « Foyer Rural ».

Je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année pour 2015.

Pierre GIRAUD

Service Agenda



• Secrétariat de mairie :

Tél : 04 77 52 38 90 - Fax : 04 77 52 07 18

Email : mairie@chambles.fr

• Ouverture au public :

Lundi 14h à 17h

Mardi 14h à 18h

Mercredi 8h à 12h

Jeudi 8h à 12h

Vendredi 9h à 12h30

• Permanences Maire et adjoints :

Mardi 18h à 19h

Samedi 10h30 à 12h

• Horaires Bibliothèque :

Mercredi 10h à 12h

Samedi 10h à 12h

• Transport du Jeudi :

(en direction du marché de Firminy)

Janvier 8 et 22

Février 5 et 19

Mars 5 et 19

Avril 2 et 16 et 30

Mai 14 et 28

Juin 11 et 25

Juillet 9 et 23

• Déchetterie de St-Just St-Rambert :

Tél : 04 77 36 91 48

Horaires d'ouverture:

Lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Samedi (début novembre à fin mars) :

9h à 12h et de 14h à 18h

Samedi (début avril à fin octobre) :

9h à 12h et de 14h à 19h

Sommaire

> Mot du Maire.....	p. 2	> La bibliothèque.....	p. 14
> Service Agenda.....	p. 3	> Vie associative.....	p. 15 à 25
> Vie municipale.....	p. 4 à 12	> Etat-civil.....	p. 26
> L'école.....	p. 13	> Organigramme.....	p. 27

• Décembre 2014 28

Montée de Chambles

• Janvier 2015 9

Vœux du Maire à 19h Maison des Associations

11

Assemblée Générale du Moto Club

30

Réunion publique pour préparer la chamblouiserie 2016 (Foyer rural)

• Février 2015 1

Marche Secours Populaire

13

Assemblée Générale du Foyer Rural à 20h

21

Concours de coinche (ACCA)

21

Sortie au salon de l'agriculture de PARIS (foyer rural)

28

Défilé mardi gras (AFR)

• Mars 2015 15

Marche et course organisées par la ligue départementale contre le cancer.

• Avril 2015 26

Assemblée Générale (ACCA)

30

Marche des œufs (Foyer Rural)

• Mai 2015 1

Repas (ACCA)

3

Marché de l'Hospitalité Saint François en Forez

8

Commémoration de l'Armistice du 8 Mai 1945

au monument aux morts à 12h

23/24/25

Family Enduro (moto-club)

30

Concert chorale " Les voix de la Tour "

30/31

Ball Trap (ACCA)

• Juin 2015 4

Concert chorale de Chambles-maîtrise de la Loire

13

Concours de pétanque (Foyer Rural)

19

AG (gymnastique volontaire)

• Juillet 2015 4

Journée du judo (AFR)

Agenda

Vie municipale

////// URBANISME

- Permis de construire 2 semestre 2014
 - **MARCELLIER Antoine** : Bâtiment artisanal à la zone de Laborie
 - **DUGUA Pauline et CASTELLETA Nicolas** : Maison individuelle au Peybert
 - **BASSET Jérôme** : maison individuelle au Peybert
 - **CHAZELLE CONSTRUCTION** : Construction de 23 logements au Haut du Suc
 - **Mairie de CHAMBLES** : Bâtiment municipal à la zone de Laborie
 - **Mairie de CHAMBLES** : Chaufferie Bois chemin de l'école
 - **BASTET Anthony** : Maison individuelle au Nez
 - **BERTHOLLET Pierre** : Maison individuelle à la Garde
 - **FLORES/ENJOLORAS** : Maison individuelle à Vassalieux
 - **SERE Guillaume** : Réhabilitation grange à la Garde
 - **ROMEYER Lionel** : Maison individuelle à Vassalieux
 - **BRIGUÉ Samuel** : Garage à Meyrieux
 - **GRANJON Arnaud** : Agrandissement maison à Meyrieux
- Déclaration préalable 2 semestre 2014
 - **DECLINE Claude** : Division terrain à Vassalieux
 - **LEGEAY Fabrice** : Abri voiture Chemin du Suc de la Huc
 - **SEUX Danielle** : Division de terrain à Cessieux
 - **THINET Jean-Marius** : Division de terrain au Peybert

////// TRAVAUX

- Travaux de mise aux normes à la cantine
- Poursuite de l'aménagement de la Maison des Associations
- Après une mise en route un peu laborieuse et grâce à l'aide des employés communaux, la chaufferie bois-granulés est opérationnelle.
- Fin des travaux et réception de la station d'épuration à Meyrieux.
- Démolition de la salle de l'ancien foyer rural par l'entreprise Marcellier avec sous-traitance à l'entreprise PUGNIERE pour le désamiantage

Toutes les mesures ont été prises dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'amiante.

////// ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre des économies d'énergie et en collaboration avec la Communauté d'agglomération une étude sur la maîtrise de la consommation d'énergie est en cours.

Si vous estimez qu'un point lumineux proche de chez vous n'est pas indispensable, merci de nous le signaler par courrier à la Mairie.

BACS A SEL

Le contenu des bacs à sel est réservé aux voies publiques. Dans le cadre du respect de l'environnement et de l'évolution de la réglementation, la commune se dirige vers une substitution progressive du sel au profit de la pouzzolane.

////// REPAS DES ANCIENS

Vendredi 14 novembre, grande nouveauté pour les invités au repas des anciens : C'est dans la nouvelle salle de la Maison des Associations, pour la première fois, que se sont retrouvés les invités au repas des anciens.



Près de 70 convives se sont retrouvés autour du délicieux et traditionnel repas préparé par Nicole et Pierre JOUSSERAND de la MITONNIERE.



Eric SERANO, accordéoniste a animé cet après-midi où danseurs et chanteurs se sont succédés sur scène.

Tous semblaient ravis d'avoir inauguré la nouvelle salle et passé un bon moment ensemble.

//////// LIGUE CONTRE LE CANCER

Le comité départemental de la Ligue contre le cancer a pris l'initiative d'organiser une manifestation à CHAMBLES.

Une course et une marche auront lieu le dimanche 15 mars, le matin.

Des animations de prévention contre le cancer se tiendront sur le site d'Essalois.

Plusieurs associations de Chambles sont déjà engagées auprès de la Ligue pour aider au succès de cette matinée.

//////// SECOURS POPULAIRE

Le Secours Populaire Français organise le 1 février 2015 sa 10ème randonnée pédestre à Chambles. Les fonds récoltés sont attribués aux personnes en difficulté dans le cadre de la solidarité mise en œuvre par le Secours Populaire.

Venez nombreux.

//////// BOULANGERE

Depuis la fermeture de la boulangerie de Périgneux qui assurait une tournée à Chambles, la municipalité a recherché, sans succès, un boulanger désireux de reprendre cette tournée.

Cependant, la boulangère de St-Maurice en Gourgois, qui livre le pain à l'école de CHAMBLES, sera présente place de la Mairie les mardis et vendredis à 10 heures. Nous l'en remercions.

//////// AVIS AUX ARTISANS CHAMBLOUS

La Municipalité envisage de recenser tous les entrepreneurs installés sur notre commune et d'en publier la liste sur le site et dans le prochain Echo de la Tour.

Si vous souhaitez vous faire connaître, pouvez-vous prendre contact avec la Mairie, par téléphone ou par mail.

//////// TRANSPORTS SCOLAIRES

Par mesure de sécurité élémentaire, il est rappelé aux enfants qu'ils doivent rester assis dans le car de ramassage scolaire pendant toute la durée du trajet.

Quand les conditions météorologiques sont mauvaises (neige, verglas) il est demandé aux parents d'amener leurs enfants aux arrêts du car situés sur le CD 108.

//////// RECENSEMENT

Tous les jeunes de nationalité française (filles et garçons) ayant atteint l'âge de 16 ans sont invités à se présenter en Mairie, munis du livret de famille et de la carte d'identité, le mois de leurs 16 ans, afin d'y être recensés.

L'attestation de recensement qui leur sera remise est obligatoire pour la journée d'appel de préparation à la défense, l'inscription aux examens et concours et les permis auto et moto.



RECOMMANDATIONS

- Les travaux de jardinage et de bricolage à l'aide d'appareils bruyants sont autorisés :

Les jours de semaine de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

- Le brûlage à l'air libre des végétaux est interdit :

Elagage : tout propriétaire doit veiller à élaguer les arbres situés sur sa propriété dont les branches se développent sur le domaine public routier. A proximité des lignes électriques il doit avertir préalablement ERDF par l'envoi d'une déclaration de travaux-déclaration d'intention de commencement des travaux (DT-DICT) au moins 15 jours avant le début des travaux.



RECENSEMENT
de la population 2015

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 15 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2015.

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS.



Insee & votre commune

Nous vous présentons nos 2 agents
recenseurs qui se présenteront chez vous
à partir du 15 janvier 2015



Vanessa EYRARD



Hélène CALEYRON



//////// EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Nous rappelons aux familles en difficulté l'existence de l'épicerie solidaire des 4 Ponts à ANDREZIEUX-BOUTHEON qui permet d'acheter à moindre coût des produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien. Au-delà de l'aide alimentaire la conseillère en économie sociale et familiale et l'équipe de bénévoles accompagnent les bénéficiaires vers leur retour à l'autonomie en proposant un suivi individuel ou collectif.

L'épicerie est un lieu d'accueil, d'écoute, de convivialité et d'échanges privilégiant la qualité des rapports humains et permettant ainsi de créer du lien social.

EPICERIE SOLIDAIRE DES 4 PONTS

Pôle des solidarités « Les 4 Epis »

20 rue Emile Mercier

42160 Andrézieux-Bouthéon

Tél : 07.77.56.19.69 09 .75.42.75.59

Email : epicerie.solidaire0909@orange.fr

//////// SERVICE ACCUEIL DE JOUR DE LA MAISON DE RETRAITE DE ST-JUST/ST-RAMBERT :

Il a pour vocation d'accueillir des personnes souffrant de la maladie Alzheimer ou apparentée vivant à domicile. C'est un soutien et un répit pour les aidants familiaux. Le service fonctionne toute la journée de 9h30 à 19h, du mardi au samedi. Il est animé par des professionnels formés à la pathologie, qui proposent des activités sociales et thérapeutiques aux personnes accueillies.

N'hésitez pas à les contacter car c'est avec plaisir qu'ils répondront à vos questions. Les familles peuvent aussi les joindre pour des renseignements, visiter ou toute autre demande.

Une plaquette plus détaillée est disponible en mairie.

Pour tous renseignements :

Sandrine DUPIN, cadre de santé et le personnel de l'accueil de jour Alzheimer MRL

Maison de retraite départementale de la Loire

11 route de Chambles - 42170 ST-JUST ST-RAMBERT

Tél : 04 77 36 31 36

//////// CONSULTATION DU PUBLIC SUR L'EAU

Du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015, une consultation des habitants est organisée par le comité de bassin LOIRE-BRETAGNE concernant :

- le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE).
- le plan de gestion des risques d'inondation.

Si vous souhaitez donner votre avis sur les futurs plans de gestion.

- répondez sur www.prenons-soin-de-leau.fr

- formulez une contribution libre sur papier ou par courrier à sdage@eau-loire-bretagne.fr



////// LES TAXES, REDEVANCES ET PARTICIPATIONS D'URBANISME

Le financement des équipements publics est assuré par les collectivités territoriales grâce à la perception des impôts locaux. Cependant, ces dépenses ne peuvent plus être prises en charge par leur seul budget général.

La fiscalité de l'urbanisme appliquée aux autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables...) permet d'assurer le financement des équipements publics (voiries, réseaux, infrastructures et superstructures...) nécessités par le développement urbain.

Les autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables) sont soumises à une fiscalité spécifique.

Vous trouverez ci-après un récapitulatif des principales taxes, redevances et participations que tout pétitionnaire d'une autorisation d'urbanisme aura à payer. Les taux indiqués sont ceux approuvés pour la commune de Chambles et pour l'année 2014.

En dehors des taxes, redevances et participations décrites ci-après dans les tableaux, vous devrez prendre contact avec les syndicats et organismes suivants pour vos raccordements et/ou abonnements :

• **ERDF**

ERDF est le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité à Chambles. Cette filiale d'EDF assure ainsi le lien entre les lignes haute et moyenne tension et votre habitation, ainsi que le relevé des compteurs et le dépannage en cas de coupure.

ERDF est responsable des opérations suivantes à Chambles (tarifs TTC) :

- Mise en service d'électricité, délai standard 5 jours, prix Loire : 27 euros (au 01/01/2014)
- 1ère mise en service d'un compteur électrique, délai standard 10 jours, prix : 48,03 euros
- Changement de la puissance de compteur à Chambles, délai 10 jours, prix de 36,21 à 152,2 euros selon le matériel à changer
- Intervention sous 24/48h (express) à Chambles : 59,44 euros
- Intervention le jour même : 150,31 euros

ERDF travaille en étroite collaboration avec le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Energies du département de la Loire). Le SIEL assure les travaux d'extension et de raccordement électrique jusqu'au coffret) pour tous les projets privés et publics en zone rurale (285 communes de la Loire sur 327).

CONTACT : 09 69 3218 55

• **SAUR**

La SAUR est l'opérateur de gestion déléguée de service d'eau (gestion de l'eau potable et des eaux usées). Vous devrez le contacter pour tout raccordement ou mise en service de votre réseau en eau potable.

> Les taxes

Libellé et référence	Bénéficiaires	Objet	Exonérations	Mode de calcul	Paiement de la taxe
Taxe d'aménagement En vigueur depuis le 1 ^{er} mars 2012 (CU article L331-1 et suivants)	Communes, Communautés, départements et région De plein droit pour les communes ayant un PLU ou un POS et pour les Communautés Urbaines, soumises à délibération ³ dans les autres cas. Le taux peut être fixé entre 1% et 5% et, sur décision motivée jusqu'à 20%	Simplifie et unifie l'ensemble des taxes et des participations d'urbanisme préexistantes. Possibilité d'appliquer des taux différents sur l'espace territorial afin de prendre en compte les différences de coûts de l'urbanisation dans les divers secteurs.	constructions jusqu'à 5 m ² , Celles affectées à un service public, les logements sociaux ou HLM les locaux agricoles un bâtiment détruit ou démoli depuis moins de 10 ans, reconstruit à l'identique. abattement de 50 % possible sur la valeur forfaitaire pour les 100 premiers m ² d'une résidence principale	surface taxable (construction ou aménagement) x valeur forfaitaire (712) x taux fixé par la collectivité territoriale sur la part qui lui est attribuée. Taux communal : 3% Taux départemental : 2.5%	La taxe doit être payée en 2 fractions égales après la délivrance du permis : au 12 ^e mois pour la 1 ^{re} échéance, puis au 24 ^e mois pour la 2 ^e échéance. Si son montant est inférieur à 1 500 €, elle n'est payée qu'en une seule fois.
Versement pour sous-densité (VSD) CU Article L331-35 et suivants	Communes ou communautés Payé par les constructeurs lorsqu'ils ne respectent pas le seuil de densité fixé. Le versement ne peut dépasser 25% de la valeur déclarée du terrain.	Ce versement est un outil d'intervention des collectivités afin de lutter contre l'étalement des constructions sur l'espace urbain. Remplace le VLPD. Il est réservé aux zones U (urbaines) et AU (à urbaniser) des PLU ou des POS.	Le Code de l'urbanisme prévoit qu'un certain nombre de constructions – destinées au service public ou à la production agricole, par exemple – soient exonérées de VSD. Ces constructions et aménagements sont détaillés aux 1 ^o à 3 ^o et 7 ^o à 9 ^o de l'article L.331-7. Par ailleurs, la commune ou l'EPCI peuvent exonérer du VSD les locaux mentionnés à l'article L.331-9 (locaux industriels, commerces de détail de moins de 400 mètres carrés, etc....)	HORS LOTISSEMENT $Vsd = v/2 \times [K(Sd-Si)-Sa-Sb] / K(Sd-Si) \leq 0.25 v$ LOTISSEMENT $Vsd = v/2 \times [KS-Sa-Sb] / KS \leq 0.25 v$ v = valeur vénale du terrain ; K = le seuil minimal de densité KS = la SP résultant du seuil minimal de densité attribuée par le lotisseur, selon l'article R. * 442-11 ; Sa = la SP de la construction projetée déterminée selon l'article L. 112-1 Sb = la SP des constructions existantes non destinées à être démolies, selon l'article L. 112-1. Sd = la surface du terrain de l'unité foncière ;	La taxe doit être payée en 2 fractions égales après la délivrance du permis : au 12 ^e mois pour la 1 ^{re} échéance, puis au 24 ^e mois pour la 2 ^e échéance. Si son montant est inférieur à 1 500 €, elle n'est payée qu'en une seule fois.

> Les redevances

Libellé et référence	Bénéficiaires	Objet	Exonérations	Mode de calcul	Paiement redevance
<p>Redevance archéologie préventive Art. L 524-1 code du Patrimoine</p>	<p>Institut national Recherche Archéologie Préventive INRAP Peut être perçue par la communauté si elle réalise les diagnostics et que ses services en ont reçu l'agrément.</p>	<p>Due par certains aménageurs (nombreuses dérogations). Sert au financement des diagnostics lors des travaux et au fonds national d'archéologie préventive (FNAP).</p>	<p>constructions jusqu'à 5 m², ceux affectés à un service public, les logements sociaux ou habitations à loyers modérés (HLM), les locaux agricoles (serres, locaux de production et de stockage des récoltes et des matériels, centres équestres, etc.), un bâtiment détruit ou démolit depuis moins de 10 ans, reconstruit à l'identique. Lorsque l'emprise des constructions a déjà fait l'objet d'une opération archéologique, la RAP n'est pas due. Un abattement de 50 % est applicable sur la valeur forfaitaire pour les 100 premiers m² d'une résidence principale</p>	<p>surface taxable (construction ou aménagement) x valeur forfaitaire (712) x taux fixé par la collectivité territoriale sur la part qui lui est attribuée. Taux fixé : 0.4 %</p>	<p>La taxe doit être payée en 2 fractions égales après la délivrance du permis : au 12^e mois pour la 1^{re} échéance, puis au 24^e mois pour la 2^e échéance. Si son montant est inférieur à 1 500 €, elle n'est payée qu'en une seule fois.</p>

> Les participations

Libellé et référence	Bénéficiaires	Objet	Exonérations	Mode de calcul	Paiement participation
<p>Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) Code de la santé publique Article L1331-7</p>	<p>Communes ou communautés Facultative, son plafond est fixé à 80% du coût de fourniture et de pose d'une installation d'assainissement non collectif. Les redevables sont les propriétaires d'immeubles neufs ou non.</p>	<p>Permet de financer le raccordement aux réseaux d'eaux. La PFAC remplace la Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE) depuis le 1er juillet 2012.</p>	<p>La PFAC ne pourra pas être exigée dans 3 cas de figure : lorsque le raccordement a été effectué avant cette date, lorsque le pétitionnaire d'un permis de construire a déposé sa demande avant le 1^{er} juillet 2012 et qu'il est déjà assujéti à la PRE; lorsqu'il s'agit de dossiers déjà soumis à la taxe d'aménagement majorée pour des raisons d'assainissement.</p>	<p>Tarifs applicables forfaitaires : 4000 € pour le 1^{er} logement 2500 € par logement supplémentaire du 2^{ème} au 20^{ème} logement 2000 € par logement supplémentaire du 21^{ème} au 30^{ème} logement </p>	<p>La PFAC sera appliquée lors du raccordement et/ou du déversement d'eaux usées complémentaires</p>



Délibérations du Conseil Municipal

///// SEANCE DU 26 JUIN 2014

• Défrichement ONF :

Demande de défrichement déposée dans le cadre du projet de constructions du Suc.

• Subventions aux associations :

Vote d'une subvention à la nouvelle association « La cantine de la Colline » qui a pris en charge la gestion de la cantine scolaire, et attribution des subventions aux associations de la commune qui ont déposé un dossier et selon les mêmes critères qu'en 2013.

• Convention Ecole de Musique :

La Commune a dénoncé la convention signée avec l'école de musique CEMEO. Pour la prochaine rentrée, des contacts ont été pris avec Diapason de St-Just-St-Rambert. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention si les conditions conviennent à la commune.

• Approbation du Document Unique :

Approbation du Document Unique d'hygiène et de sécurité, établi par la Sté Gerisk, qui a recensé les risques encourus par les salariés et les solutions pour y remédier.

• Maison des Associations : Avenant lot N°4 :

Approbation de l'avenant N°1 du Lot N°4 - Couverture - Zinguerie pour un montant de 1 912.31 € H.T.

• SIEL - Poteau La Borie :

Refus de suppression d'un poteau à La Borie.

///// SEANCE DU 19 AOUT 2014

• Convention Ecole de musique St Bonnet le Château :

En raison du coût dissuasif de l'école de St-Just-St-Rambert, la commune signe une convention

avec l'Ecole de musique de St Bonnet le Château. La participation communale s'élèvera à 150 € par an et par enfant.

• Convention association sportive de Firminy :

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, et pour assurer les activités du vendredi après midi, signature d'une convention avec l'association Sportive de Firminy, pour des séances d'initiation au hand-ball assurées par M. Lakdar Belamri.

• Annexe Convention Ecole de Musique St Bonnet le Château :

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, annexe signée avec l'Ecole de musique de St Bonnet le Château pour la mise en place d'une activité d'éveil musical pour les petits.

• Convention Commune de Périgneux :

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, convention avec la Commune de Périgneux pour la mise à disposition d'un agent de la commune, Mme Sandrine Bonhomme, pour une activité Multisports, jeux anciens.

• Convention Club d'Hapkido :

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, convention signée avec le club d'Hapkido (sport martial coréen) pour l'intervention de M. Steve Harnone.

• Chaufferie bois - subvention du Conseil Général :

Demande de subvention DE 14 473 € pour la chaufferie bois auprès du Conseil Général dans le cadre du contrat COCS.

• Chaufferie bois - subvention Réserve parlementaire :

Demande de subvention de 6 000 € auprès de Mme la Sénatrice Cécile CUKIERMAN dans le cadre de la réserve parlementaire.

• Acquisitions foncières - La Borie :

Proposition d'acquisitions de terrains aux Consorts Berthollet dans le cadre de l'aménagement de la Zone d'Activité de La Borie.

• Régularisation Zone Artisanale :

Acquisition par la Communauté d'Agglomération Loire Forez de l'assise de la station de traitement des eaux et la pompe pour la Zone d'activité, soit 16 m² vendus par la commune pour l'euro symbolique.

• Permission voirie - projet les Hauts du Suc :

Autorisation de voirie accordée à la Sté Primagaz pour l'installation des réseaux de chauffage du projet de construction « les Hauts du Suc ».

• Commission communale des Impôts Directs :

Délibération acceptée pour entériner la liste des propositions de noms pour la constitution de la Commission communale des Impôts Directs.

• Motion AMF :

Approbation de la motion préparée par l'Association des Maires de France pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

///// SEANCE DU 17 SEPTEMBRE

• Marché de désamiantage et de démolition du Foyer Rural :

Approbation du marché attribué à l'Entreprise Marcellier pour un montant de 44 762.40 € H.T.

• Défrichement ONF :

Demande de défrichement déposée dans le cadre du projet de constructions du Suc de la parcelle A 1557.

• Convention Service de Transports - Marché de Firminy :

Renouvellement de la convention avec les Transports Sessiecq pour le service de car desservant tous les 15 jours le marché de Firminy.

• Décisions modificatives de crédits :

Décisions modificatives de crédits pour la démolition du Foyer et pour la vente des terrains du « Haut du Suc ».

• Modification de temps de travail :

Augmentation du temps de travail des ATSEM dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

///// SEANCE DU 29 OCTOBRE 2014

• Subvention enveloppe cantonale - équipement interieur MDA :

Demande de subvention auprès du Conseil Général au titre de l'enveloppe cantonale de solidarité pour l'acquisition de matériel divers à la Maison des Associations pour un montant de 17 386.75 € H.T.

• Subvention Réserve parlementaire - Démolition du Foyer :

Demande de subvention auprès du sénateur Maurice VINCENT au titre de la réserve parlementaire pour un montant de 10 000 €.

• Convention Commune - Foyer Rural :

Signature d'une convention avec l'Association du Foyer Rural pour la gestion de la salle du haut de la Maison des Associations, et fixation d'une participation de 150 € pour la commune sur le montant des locations aux particuliers encaissées par le Foyer.

• Convention d'occupation des locaux de la Maison des Associations :

Approbation des conventions à signer avec les associations de Chambles pour la mise à disposition des autres salles de la Maison des Associations.

• Indemnité de gestion du receveur municipal :

Attribution de l'indemnité de gestion à Mme PAGES, receveur municipal, jusqu'au 30 novembre 2014.

• Subvention aux associations :

Attribution d'une subvention de 350 € à Chambl'envi, section du Foyer Rural, pour l'organisation des journées du patrimoine.

• Constitution d'une servitude de passage :

Approbation de la convention de servitude de passage entre la commune de Chambles et M et Mme BASTET pour des parcelles situées Au Nez.

• Décisions modificatives de crédits :

Approbation des décisions modificatives de crédits prises pour le transfert des actifs dans le cadre de la prise de compétence Assainissement par la Communauté d'Agglomération Loire Forez.



////// CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Le Maire : Adam Kahoul (CM2)

Les Adjoints :

- Amélie Chabot (CM2)
- Camille Taillandier (CM2)
- Gabriel Colombo (CM2)
- Zoé Beauvironet (CM1)
- Lisa Brigué (CM1)
- Owen Gerphagnon (CM1)

////// SORTIE À L'OPERA THÉÂTRE

Dans le cadre de notre projet chorale en lien avec la Maîtrise du Conseil général de la Loire, les élèves de PS2, MS, GS et CP sont allés à l'opéra-théâtre de Saint Etienne pour voir une création de la compagnie Athénor : « Noun ». Pour beaucoup d'élèves c'était la première fois qu'ils assistaient à un spectacle vivant, pour certains c'était leur première sortie en car !



////// VISITE DU MUSÉE DES CIVILISATIONS

Dans le cadre du projet d'école, le mercredi 26 novembre 2014 les classes de CE et CM se sont rendues au musée des Civilisations de Saint Just-Saint Rambert. Cette sortie est financée par la Communauté d'Agglomération Loire Forez.

Ci-dessous, un aperçu de la visite au travers d'extraits choisis dans les textes des élèves de la classe de CM.

Madeleine Brun

« Dans le musée des civilisations, il y avait sept salles, deux en bas pour l'Afrique et cinq en haut pour la Chine, le Japon, l'Océanie, l'Amérique du Nord et l'Australie. Dans la salle consacrée

à l'Afrique, on a vu des masques. Dans celle du Japon on a découvert des pions d'échec et des kimonos. En Chine il y avait une pipe Akha et pour l'Océanie un porte bébé. Ce que j'ai préféré c'est la salle du Japon car on a vu des éventails et des tenues de samouraï. » *Camille*

« A côté c'était l'Australie avec des écorces d'eucalyptus et un espèce de tableau en bois avec dessus un tamanoir. » *Sébastien*

« Ce musée, je ne l'imaginai pas comme ça. On a vu un ours, plein de masques, des tenues japonaises, des jeux d'ombre, des tableaux et plein d'autres choses. Ce que j'ai préféré c'est l'ours brun que nous avons vu. Il avait l'air tout doux. » *Lisa*

« Il y avait une salle où c'était que du verre, le lustre était en verre. C'était très joli sauf qu'on n'avait pas le droit d'y entrer. Ce que j'ai préféré c'est la salle concernant l'Afrique. » *Zoé*

« Nous avons vu une maquette de bateau qui était immense. Ce que j'ai préféré c'est la tenue de samouraï. » *Louis*

« Ce que j'ai préféré c'est l'ours brun et la maquette de bateau. » *Clément*

« Ce que j'ai préféré c'est l'ours et le costume d'indien qui était fait de plumes rouges. » *Antoine*

« Dans la salle sur l'Afrique il y avait un masque qui ressemblait à un âne et des objets de six pays : le Nigéria, le Congo, le Cameroun, le Mali, la Côte d'Ivoire et le Ghana. » *Lilian*

« Ce que j'ai préféré c'est l'Afrique avec la salle des masques et celles des lumières. » *Adam*

« Dans ce musée il y avait des colliers, un ours et une peau de furet. J'ai préféré la tête de mort en chocolat. » *Timothé*

« Ce que j'ai préféré c'est le coffre à friandises parce que j'aime beaucoup les bonbons. » *Paul*

« Au Japon on a découvert l'art du papier qui est l'origami. Là-bas chaque année en juillet est organisée une fête des éventails. Les lanternes sont faites en papier, en bois et en laiton. J'ai bien aimé parce qu'on a découvert plein de choses et parce que j'aime bien les musées. » *Lucie*



La Bibliothèque

////// DES NOUVELLES DU RÉSEAU

Depuis début janvier le réseau de bibliothèques attachées à la médiathèque de Saint-Just-Saint Rambert est opérationnel.

Ce qui va changer :

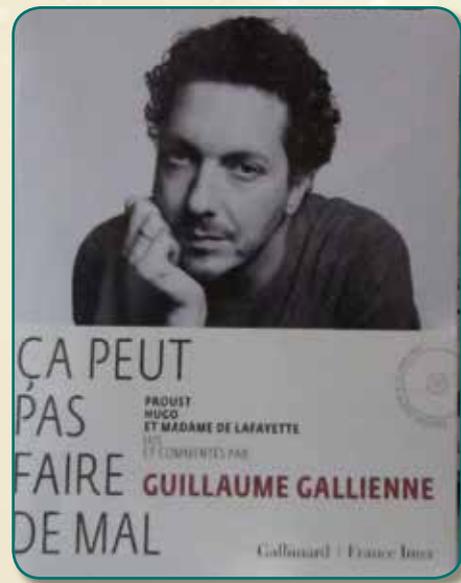
- Chaque lecteur peut emprunter n'importe quel livre appartenant à une bibliothèque du réseau. Il vient à la bibliothèque de Chambles réserver le livre, un système de navette apporte le livre à Chambles.
- Il peut rendre ce livre dans n'importe quelle bibliothèque du réseau.
- De la même façon, chaque lecteur peut emprunter un DVD, un CD, un livre lu ou tout autre document.

////// DES ACQUISITIONS :

La Communauté d'Agglomération Loire-Forez nous a alloué une dotation pour l'achat des livres. Munis de nos listes, nous sommes allés à la librairie Plein Ciel à Montbrison d'où nous avons rapporté un grand nombre de nouveautés : des romans, romans policiers, romans du terroir, albums enfants etc. Ils sont disponibles à la bibliothèque et nous vous invitons à venir les emprunter.

////// LE CERCLE DE LECTURE :

Le cercle de lecture entame sa huitième année d'existence et assume pleinement son âge de raison : théâtre, autobiographie et prix littéraires n'ont pas manqué de susciter de riches échanges.



Les bénévoles de la bibliothèque vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015.

Vie associative

Sous cette rubrique sont présentées les informations transmises sous la responsabilité de chaque président d'association.

////// La cantine de la colline

Après quelques travaux d'amélioration effectués au mois d'août, la première rentrée de la cantine avec sa nouvelle association s'est bien passée. Un nouveau fournisseur (promo cash) approvisionne toutes les semaines, et le boulanger de Saint-Maurice en Gourgois livre tous les deux jours.



La semaine du goût, appréciée par la globalité des enfants, a permis de découvrir de nouvelles saveurs pour certains. Le repas d'halloween s'est également très bien passé.

Le déjeuner de Noël a eu lieu le jeudi 18 décembre avec l'aide de bénévoles (comme pour la semaine du goût et haloween).

Meilleurs vœux pour 2015

////// Le foyer de Chambles et ses différentes sections

> La Chorale

Le samedi 22 novembre, nous avons eu la joie de présenter notre concert de la Sainte Cécile, dans la nouvelle salle de la maison des associations. Cette



soirée a été très conviviale. Le public, nombreux, a aimé la diversité des chants lyriques et variétés, à 2, 3 ou 4 voix, ou à l'unisson.

Après une première partie terminée par Nabucco interprété par Gabrielle Valiorgue, pendant l'entracte, les spectateurs ont apprécié les pâtisseries confectionnées et apportées par les choristes.

En deuxième partie, nous avons écouté de nouveaux chants de la chorale puis des duos avec Gabrielle, Odile et André. Nous avons eu le grand plaisir de terminer le concert avec Angélique Berthollet qui nous a interprété deux chants de son répertoire. L'équipe de techniscène a su apporter un plus avec ses effets de lumières.

Le prochain concert aura lieu à l'église de Chambles le samedi 30 mai 2015. Nous aurons le plaisir d'inviter d'autres chorales de la région.

Retenez cette date

Si vous aimez chanter et si vous êtes intéressés par les chants en chorale, contactez nous. Cette année nous avons trois nouvelles personnes et nous aimerions être plus nombreux. Actuellement nous répétons tous les lundis de 14 h 30 à 16 h. à la maison des associations. Nous pouvons envisager un changement d'horaire en fonction de la demande

> Chambl'envi

Exposition :

Lors des journées du patrimoine des 19,20,21 septembre, nous avons présenté une exposition intitulée : Notre Dame de Grâce, de la première chapelle au collège oratorien ».

Les visiteurs ont apprécié les maquettes, la vidéo, les objets présentés ainsi que les documents d'archives. De nombreux Chamblous sont venus, certains pour témoigner d'autres pour découvrir l'histoire de ce lieu.





Nos projets :

Une exposition :

Nous pensons présenter en septembre 2015 une exposition sur le village d'Essalois, son château, son oppidum, ses habitants, son histoire.

Deux opuscules :

Nous avons terminé la rédaction d'un opuscule sur l'oppidum d'Essalois qui sera imprimé en début d'année et que nous vous proposerons bientôt.

Nous travaillons actuellement à la rédaction d'un autre opuscule sur Notre Dame de Grâce.

Une conférence :

A l'automne 2015, Mme Maurel Segala nous proposera une conférence sur les régionalismes liés à la cuisine.

Le journal :

Vous recevrez prochainement dans vos boîtes aux lettres le numéro 24 de Chambl'envi. L'aide aux devoirs poursuit sa route le samedi matin de 10h à 12h à la bibliothèque.

Chambl'envi vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015

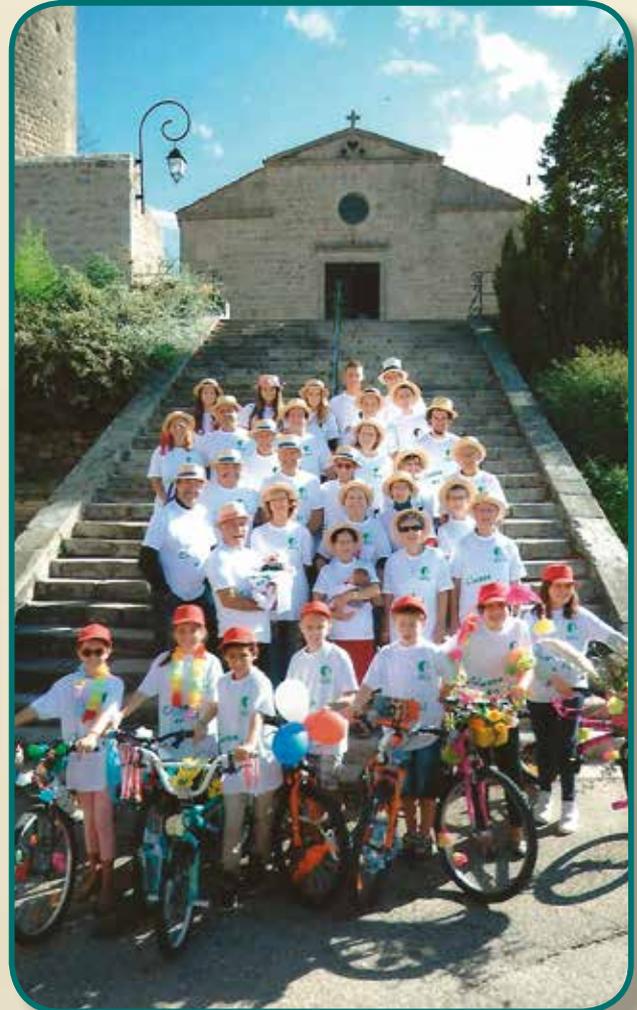
> Chamblouserie

La chamblouserie qui a eu lieu le 31 août 2014 fut une réussite complète. Le foyer rural tient encore à remercier tous les bénévoles et toutes nos excuses à ceux que l'on a pu oublier.



**> Fete des classards :
20 septembre 2014**

Journée bien remplie et chaleureuse. Le repas servi a été préparé par Marc Peyrard.



> loto : 16 novembre 2014

Pour ce premier loto peu de monde car il y avait d'autres manifestations aux alentours, mais ce fut un après-midi très sympathique. A refaire.

//// Gymnastique Volontaire

Si vous voulez bouger, près de chez vous, la gym volontaire est pour vous.

! Un esprit sain dans un corps sain !

Deux fois par semaine, réveillez votre corps et votre esprit dans la bonne humeur!

Assouplissement, cardio, renforcement musculaire, étirements, relaxation, en musique sous le regard expert de Colette Mourier notre fidèle animatrice.

Les inscriptions se font même en cours d'année et les nouveaux sont les bienvenus.



Lieu et horaires habituels :

à la maison des associations (nouveaux locaux)

les lundis de 18h30 à 19h30

les vendredis de 8h45 à 9h45



Dates à retenir :

Assemblée générale : **vendredi 19 juin 2015**

Dernier cours : **lundi 29 juin 2015**



Contacts :

04 77 52 08 94

04 77 52 19 91



> Principale manifestation : marche contre le cancer

Les tee-shirts roses en balade...

Ces tee-shirts... offerts par la mairie de Chambles... dans le cadre d'Octobre Rose :

« les comités féminins pour la prévention et le dépistage des cancers » du Département de la Loire.



Le samedi 11 octobre, sous un magnifique soleil, plus d'une vingtaine de marcheurs ont parcouru 12 kilomètres sur les sentiers de Chambles en passant par Biesse, le Teil, et retour par Sarroux.

Après l'effort, le réconfort !

A l'arrivée, pot de l'amitié et partage dans la convivialité de pâtisseries « maison ».

Cette marche nous a permis de récolter une somme de 210€ intégralement reversée à la Ligue contre le Cancer.

Rendez vous en 2015, encore plus nombreux ...

*Bonnes fêtes de fin d'année ...
meilleurs vœux pour 2015
de la part de toute l'équipe de la gym.*

L'Assemblée Générale de l'AFR a eu lieu le 21 novembre, dans la nouvelle Maison des Associations.

> Nouveau bureau

Présidente : **Valérie ROLLAND**
Secrétaire : **Céline LANGLADE**
Secrétaire adjointe : **Caroline HAOUR**
Trésorière : **Emilie MARGOT**

> Théâtre

Cette année, des cours de théâtre sont proposés aux enfants dès 7 ans. 7 enfants y participent tous les mercredis de 18h à 19h avec Mme Sophie MORENO (qui assurait les cours à Chambles l'année dernière au sein de l'école CEMEO).



> Centre de Loisirs

Cet été et pour les vacances de la Toussaint, le centre aéré a été dirigé par Romain. Il était accompagné de Laure et Audrey (du 7 juillet au 1er août) et de Mélanie (du 20 au 31 octobre).

Les 6 semaines se sont déroulées dans une bonne ambiance et dans la bonne humeur. Les enfants ont été ravis et ils ont tenu à l'exprimer, voici quelques exemples

Pour le mois de février 2015, nous recherchons un directeur ou une directrice



Toute l'équipe du centre aéré vous souhaite de très joyeuses fêtes de Noël et une bonne année 2015 !



> Zumba



Les cours ont repris les mercredis soirs, de 20h30 à 21h30, toujours avec Noélie Rizzetto. Cette activité, assez cardio, permet de se défouler pendant une heure, tout en fortifiant abdos, fessiers et jambes. Un bon moyen de se vider l'esprit. Il reste encore des places pour celles et ceux qui le souhaitent !

> Judo

Les cours avec Côme SERAYET ont repris dès mi-septembre.

L'éveil judo (16h40 - 17h40) compte 8 nouveaux élèves, tous très motivés. Les plus âgés se retrouvent de 17h50 à 18h50 : de 7 à 13 ans, ils évoluent sur les tatamis, chacun à leur rythme et suivant leur expérience. Les horaires seront un peu modifiés à la rentrée de janvier, suite au



transfert des tapis dans la nouvelle salle. Le samedi 6 décembre, le tournoi du club a réuni près de 70 judokas sur les tatamis dans une ambiance conviviale ! Chacun a pu se faire plaisir, jusqu'aux vétérans qui nous ont offert une belle démonstration en fin de journée.

Merci aux participants et aux parents qui nous ont aidés ce jour là!!

> Fougat

Samedi 28 février 2015 à la maison des associations.

Le bureau de l'AFR vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année 2014 et une bonne et heureuse année 2015.



> Club d'Aéromodélisme

Pour l'ouverture de la 28ème année, la section s'est enrichie début septembre de 4 nouveaux adhérents. Si Joris, qui est resté fidèle au club durant 7 ans, en est parti pour cause d'études supérieures, voilà que sont arrivés Sébastien, Mathéïs et Marion : 2 garçons et 1 des rares filles à pratiquer cette activité Bravo à elle, car il faut le dire la construction de modèles réduits (bateaux ou avions) est plus une activité masculine, l'expérience le prouvant.

Avec Jean-Paul un nouveau senior (plus construction navale) ce sont 4 personnes qui ont rejoint la section, portant ainsi à 11 le nombre d'adhérents, relativement suffisant pour un bon fonctionnement.

Pour cette fin d'année, nous avons participé au marché de Noël au côté de l'AFR (section mère), exposé quelques réalisations (bateaux et avions) et vendu quelques maquettes et friandises.

Si la période hivernale est propice à la construction, les vols dirigés par Jean-Claude sur un terrain près de Montbrison et la navigation reprendront avec l'arrivée des beaux jours.

L'activité est ouverte les vendredis (hors vacances scolaires) de 17h30 à 19h30 dans les locaux de l'ancienne école.

Toute la section souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année à tous les chamblous.

Henri PRAMALION

/////// Troupe TACT

Quoi de neuf côté cour?

La troupe de théâtre de Chambles s'est renforcée d'un nouveau membre féminin. Les répétitions hebdomadaires de la nouvelle comédie ont commencé. Elle sera jouée pour la première fois en France ... à la Maison des Associations les 26 et 27 septembre prochains. Une création ... mondiale donc !

AH LE COCHON! C'est le titre de cette comédie de boulevard moderne, mais rassurez-vous elle est pour tout public. Son auteur, Vivien Lhéreaux, est fier que nous ayons choisi son texte et heureux qu'elle soit jouée pour la première fois dans notre région.

En quelques mots

Durée: 1h30mn sans entracte

Les personnages

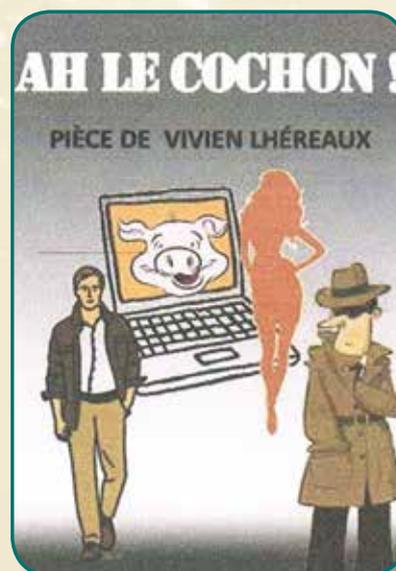
- Un nouveau retraité allergique à l'informatique
- Une call-girl qui débarque
- Une épouse pleine d'imagination
- Un dealer maladroit
- Des fiancés qui ne se connaissent pas
- Un inspecteur naïf.

Sans oublier: des valises, de la drogue, un camping-car, des mensonges, des quiproquos, des maracas et des cris de cochon , ..

Tous les ingrédients sont réunis pour assister à une comédie vraiment délirante, menée à 100 à l'heure!

Vous pouvez suivre la troupe en vous connectant sur son site internet :

tact-theatre42.e-monsite.com



/////// Des idées plein la tête, des fourmis dans les doigts

Cette année encore nous avons d'autres projets qui tournent toujours autour de la création en tissus (fabrication d'une corbeille de fruits, maniques, tablier de cuisine etc.....)

Toute notre équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2015.



L'ouverture de la saison de chasse a eu lieu le 14 septembre.



Nous avons pris en considération les comptages effectués au printemps ; ceux-ci n'étant pas conformes à nos attentes, les sociétaires de l'ACCA de Chambles avaient décidé en assemblée Générale, dans un but conservatoire, de ne pas tirer les lièvres, sur l'ensemble de notre commune.

Malgré cette restriction, comme chaque année, l'ouverture était attendue avec impatience par tous les Nemrods de l'association.

Courant octobre 2 sociétaires de l'ACCA ont participé aux rencontres Saint Hubert, concours qui rassemblait les amoureux de la chasse et de son éthique. Le niveau était très relevé ce qui n'a pas empêché William de se hisser sur la 3ème place du podium en catégorie chiens d'arrêt et Jean Pierre d'accrocher une brillante 4ème place en catégorie springer*, toutes nos félicitations à ces 2 chasseurs qui ont porté les valeurs de l'ACCA de CHAMBLES au meilleur niveau.



Comme l'année précédente le 20 octobre l'opération « un dimanche à la chasse » a été reconduite sur notre commune. Quatre personnes de la région stéphanoise s'étaient inscrites. Issues de milieu non chasseurs, âgées de 27 à 50 ans, elles ont accompagné des sociétaires au cours d'une matinée de chasse à la billebaude. Le retour des questionnaires que la Fédération des Chasseurs de la Loire leur a fait parvenir, afin qu'elles fassent part de leur ressenti, est très satisfaisant. Ces personnes ont estimé que cette journée a été très agréable, conviviale et qu'elle s'était déroulée dans

des conditions optimales de sécurité. L'action sera reconduite en 2015

Gros plan : Le springer

La Fédération Cynologique Internationale classe les races de chiens en 10 groupes.

Les springers font partis de la classe 8 (American cocker spaniel, chien d'Oysel allemand, English cocker spaniel...). C'est un chien leveur de gibiers et broussailleur qui est aussi utilisé comme chien d'eau grâce à ses qualités de nageur.

À l'origine, ce chien fut employé à la chasse pour faire jaillir (to spring : jaillir d'où Springer) le gibier du taillis où il se trouvait afin que les chasseurs tirent bien leur cible. Le Springer est originaire d'Angleterre, race connue depuis plus de 2 000 ans. Un chasseur, Gaston Phébus (1331-1391), Comte de Foix, en possédait un grand nombre et fit connaître la race en France. Elle n'a été reconnue comme race distincte qu'à la fin du XIXème siècle.



,Les membres du bureau et l'ensemble des sociétaires de l'ACCA de CHAMBLES se joignent à moi pour vous souhaiter des très belles fêtes de fin d'année.

Nous vous donnons rendez-vous à notre concours de coinche et ensuite à notre ball trap de la fête des Mères.

En Saint Hubert Le Président

Effectif de l'ACCA pour la saison 2014/2015 :

63 sociétaires

Habitants Chambles : **35 (56%)**

Extérieurs : **28 (44%)**

Conseil d'administration :

Président : **PICHON Michel**

Vice-président : **BARBIER Laurent**

Secrétaire : **CROS David**

Secrétaire Adjoint : **DUCRET Yannick**

Trésorier : **MURENA Serge**

Trésorier adjoint : **GOUTEYRON Philippe**

/////// Moto Club Chambloux



Pour cette année 2014 nous avons décidé de ne pas organiser de compétitions officielles. De nombreuses sorties ont eu lieu au départ de Chambles par petits groupes afin de faire découvrir notre merveilleuse région. Nos pilotes ont participé aux divers championnats et coupe de France avec d'excellents résultats comme Marion Gimbert qui finit cette année encore sur le podium du championnat de France d'enduro féminine. D'autres ont porté haut les couleurs du MCC lors des courses extrêmes qui ont lieu dans divers pays de la Communauté Européenne ; nous pouvons féliciter Florian Peyret Mathieu et Guillaume Gagnoud pour leurs prestations.

En 2015 la Course des 5 heures de Grangent ne pourra avoir lieu pour des raisons administratives. Nous organiserons un « Enduro Family » réservé comme son nom l'indique aux enduristes roulant en famille ; l'épreuve aura lieu le 24 et 25 mai au départ de Meyrieux, spectacle et animation assurés, venez nombreux.

Au printemps une journée de nettoyage des chemins de la commune sera organisée par le MCC ouverte à tous les volontaires.

Comme en 2014 nous apporterons notre soutien financier à l'organisation d'une journée de formation à la sécurité routière ,pour nos jeunes élèves de CM1 et CM2 de l'école de Chambles, animée par la Police Nationale .

Notre assemblée générale aura lieu le 11 janvier dans notre nouvelle Maison des Associations,

Pour plus d'informations ,photos et vidéos vous pouvez consulter notre site internet :

www.mc-chambloux.com

Bonnes fêtes de fin d'année à tous





/////// Club Amitié Loisirs

L'assemblée Générale a eu lieu le 17 Juin 2014 en présence de Mme Perrier qui représentait la Municipalité. Il a été voté le changement du trésorier Mr Fournel qui pour raison de santé a laissé son poste à Vanessa Eyrard, ensuite Chantal Marcellier a succédé à Marianne Jourget comme secrétaire adjointe et Annie Castillon nommée coordinatrice.

Fin Aout le Club Amitié Loisirs a participé à la chamblouserie.

Au cours des réunions suivantes nous avons fixé la préparation pour le marché de Noël avec les ateliers qui comptent 4 nouveaux participants en poterie sculpture.

Etude et projets pour mise en place d'un atelier informatique.

Sous la conduite de Mr Marcel Barbier le bureau d'Amitié Loisirs a visité les locaux de la M.D.A.

Parmi les manifestations, il y a eu le repas choucroute et récemment le repas des anniversaires, 6 adhérentes et 2 adhérents qui ont reçu plante pour les dames, parfum pour les messieurs.



*En cette fin d'année Amitié Loisirs
vous Souhaite bonne fête à tous.*

Repas des anniversaires



Quelques adhérentes en activité poterie sculpture



Anniversaires-Vanessa /Alice /Claude /Marie -Thérèse/ Marinette /Annie

////// UNC – Soldats de France

Cette année 2014, a été pour les associations d'anciens combattants, une année de mémoire active sur les poilus de la guerre de 14/18. Au cours de cette année, des commémorations et animations ont été organisées pour nous rappeler l'horreur de cette guerre (documents, photos, lecture de lettres des poilus de Vingré, courriers émouvants) à l'Opsy à Roche la Molière accompagnées de chansons écrites dans les tranchées dont en voici une :

Couplet

Vous qui m'écoutez, vous êtes sans doute, des poilus, des vieux, des types enfin
Vous aimez lorsque vous êtes en route, fredonner l'air d'un gentil refrain
Pour vous j'ai voulu rythmer sans phase, une chansonnette à ma façon
Elle est naturelle, il n'y a pas d'emphase, quand on est poilu faut chasser le bourdon.

Refrain

Quand on revient des tranchées, plus ou moins éreinté,
On est heureux, content, de regagner le cantonnement
Quand on revient des tranchées, plus ou moins éreinté
On est heureux de dormir, quelques jours de repos
Ça fait plaisir.

La commémoration du 11 novembre à Chamblous a été marquée par la présence de nombreux drapeaux et participants, mais peu de Chamblous.

Au cours de cette cérémonie, Monsieur René Hivert a été décoré de la croix du Combattant, félicitation !



Joyeuses et heureuses fêtes de fin d'année à tous



////// Vie paroissiale

Cette année 19 enfants (3 équipes) participent au catéchisme et ont la joie de se retrouver régulièrement.

Nous avons démarré cette année par une belle journée de rencontres : visite de l'église expliquée par Eric MOLINA (prêtre de notre paroisse), pique nique et petite randonnée partagés avec les enfants et les parents.

De plus, les enfants de la paroisse et leur famille ont pu rencontrer notre Evêque : Dominique LEBRUN lors de la première messe en famille.

Enfin, cette année, nous avons eu la chance d'accueillir la fête des lumières à Chambles.



Le catéchisme est ouvert à tous les enfants de 7 à 12 ans.

Vous pouvez inscrire votre enfant toute l'année, pour faire un bout de chemin avec d'autres enfants : rencontres en équipe, messes en famille, sentiers de prière, caté-vacances avec tous les enfants de la paroisse à Notre Dame de Grâce ainsi que sur d'autres lieux...

Pour tous renseignements :

Christine BOIS : 04 77 52 40 24

Sandrine VIGNEAUD : 04 77 52 90 37

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et vous présentons tous nos meilleurs vœux pour 2015.

CHAMBLOUSERIE 31 AOÛT 2014

La messe a été célébrée en plein air sur le site de la fête, au milieu des exposants. Le père Rémi Gabriel PERCHOT a présidé la cérémonie, il a su faire le lien entre nos vies et le sens de la fête, en présence d'une assemblée nombreuse et recueillie. La participation des familles et de nombreux enfants ont rajeuni notre communauté.



SENTIER DE PRIERE

Les enfants de CE2 ont reçu le livre "Parle Seigneur" au cours d'une célébration de la Prière.



FETE DU 8 DECEMBRE

Nous étions nombreux ce 8 décembre à 18h30 sur la place du village, 2 assemblées pour cette soirée consacrée à MARIE. Le Père Eric Molina et le Père Jean Barbier nous ont accompagnés pour ce temps de prière, de chants et de partage.

EN CAS D'EPISODE NEIGEUX IMPORTANT et pour savoir si la messe est maintenue vous pouvez contacter les personnes suivantes.

Claudette et Jean Baptiste Roulet : 04 77 52 12 03

Marinette Crespe : 04 77 52 40 04

Mad et Gil ROUDIER au 04.77.52.31.41

Etat-civil

/////// Naissances

Emy **MERCANTE**

Lou **BLANCHON**

Aubin **LAURIER**

Antoine **GRANJON**

27 août 2014

5 septembre 2014

9 septembre 2014

12 octobre 2014

/////// Mariages



Bérengère **DESGRANGE**
et Franck **BLANCHON**
le 28 juin 2014



Isabelle **ECKERT**
et Fabrice **INCORVAIA**
le 4 octobre 2014

/////// Décès

Joannès **JOUSSERAND**

Marinette **SOUVIGNET**

15 juillet 2014

9 septembre 2014

Organigramme de la Mairie de Chambles : commissions municipales



Chantal CASSAR-BROSSARD
Conseillère



Florence BARBIER
Conseillère



Jean-Pierre CREPET
Conseiller



Lydie FAISANDIER
Conseillère



Gauthier THEVENON
Conseiller



Françoise PERRIER
3^{ème} adjoint



Marcel BARBIER
1^{ère} adjoint



Pierre GIRAUD
Maire



André PEYRET
2^{ème} adjoint



Pascal JOUSSERAND
4^{ème} adjoint



Valérie CHAZELLE
Conseillère



Norbert VIGIER
Conseiller



Corinne VERDIER
Conseillère



Josiane DREVET
Conseillère



Claudine JOUSSERAND
Conseillère



Michèle BISACCIA
Secrétaire



Secrétariat:
Michèle BISACCIA
Hugette BEGON



MAIRE
Pierre GIRAUD



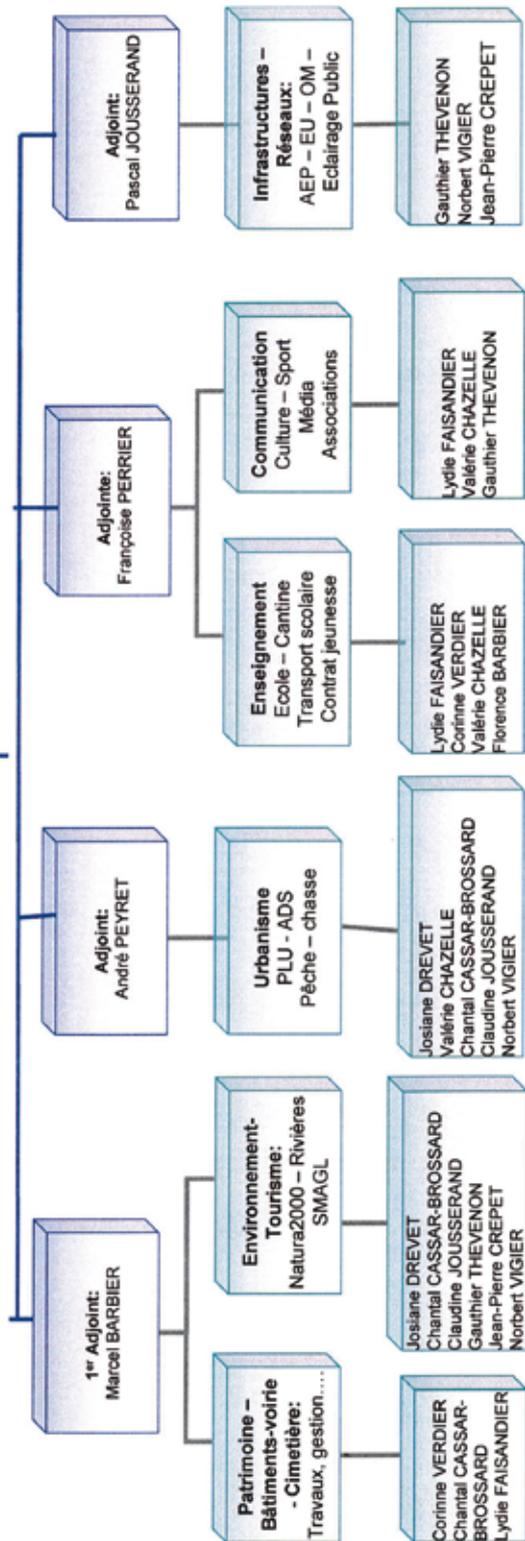
Hugette BEGON
Secrétaire

CCAS - Actions sociales et sanitaires

Lydie FAISANDIER	Stéphanie BARBIER
Florence BARBIER	Christiane FUCHER
Françoise PERRIER	Marcel DEMEURE
Corinne VERDIER	Josette GRANJON
Josiane DREVET	Mad ROUDIER
Gauthier THEVENON	Jean JOUSSERAND

Finances:
Budget - Fiscalité
Administration générale:
Personnel, archives....

Florence BARBIER
Valérie CHAZELLE
André PEYRET
Jean-Pierre CREPET





*Bonne
année
2015*

*Pierre Giraud et le Conseil Municipal
vous invitent à la cérémonie des vœux*

Le 9 Janvier 2015

A partir de 19 heures, à la Maison des Associations